

promesse suivante. Ils ont dit qu'ils raserait les taudis et reconstruiraient les quartiers délabrés de nos villes. Voici comment ils ont expliqué leur programme:

Nous élargirons la portée et augmenterons le montant des subventions fédérales à la rénovation urbaine. Cela est d'importance capitale pour le progrès de nombreuses municipalités.

Combien de ces projets ont été réalisés? Très peu, je dois dire. Puis, ils ont promis de multiplier les logements à loyer modique. Voici:

De nouvelles habitations à loyers constituent le côté positif de la suppression des taudis. Un nouveau gouvernement libéral collaborera avec les provinces et les municipalités à une campagne de grande envergure. Une attention spéciale sera accordée aux besoins en logement des bénéficiaires de pensions de retraite.

Qu'a dit le député de Verdun? Eh bien, que rien n'avait été construit pour les pensionnés de la vieillesse. On a fait une campagne électorale et on a essayé de leurrer ces gens. Pensez-vous qu'ils voteront de nouveau pour eux? C'est ce qu'ils ont dit en 1962. Ont-ils oublié leur promesse de 1962? Ont-ils changé d'avis? Différents orateurs sur les bancs du gouvernement ont déjà dit ce soir au cours du débat que rien n'avait été fait quant à l'habitation à loyer modique, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun programme permettant de réaliser ce but et il n'existe d'ailleurs pas plus de programme en vue de construire des foyers pour les personnes âgées.

Je tiens à le dire publiquement, car ces choses reviennent obséder le gouvernement. Il faut le dire bien haut, car les membres du gouvernement les ont oubliées. A les entendre, s'ils étaient élus en 1962, ils devaient accroître la portée de la loi nationale sur l'habitation afin d'accorder des hypothèques assurées pour l'achat de propriétés et pour la construction de maisons. On a dit que cet élargissement de la loi, entouré de garanties suffisantes, permettrait à un plus grand nombre de Canadiens de devenir propriétaires de leur maison. Et maintenant que fait-on? On hausse les taux d'intérêt de $6\frac{1}{4}$ à $6\frac{3}{4}$ p. 100. C'est juste le contraire de ce qu'ils avaient dit.

En voici une autre; dans ce cas, ils vont même jusqu'à tenter d'obtenir le vote des cultivateurs. Ils disent qu'il amélioreraient l'habitation en milieu rural:

Un nouveau gouvernement libéral donnera à la politique nationale d'habitation la souplesse nécessaire au point de vue de l'organisation, des normes et des fonds, pour pouvoir répondre aux besoins variés des diverses régions.

Les libéraux ont dit qu'ils aideraient les cultivateurs en matière de logement. Qu'ont-ils fait? Il y a un grand nombre de maisons de

ferme misérables dans ma région, et je n'ai constaté aucune amélioration. C'est tout simplement un autre subterfuge. J'ai ici un document de plusieurs pages. Je pourrais en lire plusieurs passages énonçant diverses politiques du gouvernement actuel, mais elles sont toutes aussi futiles les unes que les autres. Il s'agit du programme électoral de 1962 du parti libéral. Mon intention n'est pas de vous leurrer; j'essaie de vous dessiller les yeux et ceux du public, afin qu'il voit exactement comment le gouvernement actuel a tenu les promesses qu'il a faites au peuple canadien.

Pour clore mes observations, j'ajouterai que ce qu'il faut, c'est conditionner l'économie de façon qu'il existe des emplois et que tout le monde puisse gagner assez d'argent pour acheter les biens de consommation. Il devrait en même temps y avoir assez de produits pour permettre de contrôler les prix et de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande pour les fonds hypothécaires, de même qu'entre l'offre et la demande en ce qui concerne les biens disponibles.

M. H. E. Gray (Essex-Ouest): Monsieur l'Orateur, prenant la parole pour demander à la Chambre de rejeter l'amendement proposé par l'opposition officielle, j'estime devoir commencer en soulignant que contrairement à ce que les membres de l'opposition officielle ont eu l'air de dire jusqu'à maintenant, lorsqu'ils avaient l'occasion de pallier les problèmes qu'ils relatent, leurs actes d'alors ne justifient certes pas l'appui de la Chambre ou du pays qu'ils réclament relativement à leur amendement. L'opposition, j'imagine, a proposé cet amendement laissant ainsi entendre qu'elle saurait mieux que le gouvernement régler les problèmes de logement qui se posent encore au pays.

Fait intéressant à noter: en 1962, les mises en chantier ne s'élevaient qu'à 130,095, en 1963 elles ont atteint 148,624 et depuis lors, en 1964, elles sont montées à 165,658. Finalement, on constate qu'en 1965 les mises en chantier s'élevaient à 166,565, ce qui représente une augmentation de 22 p. 100 en moins de quatre ans.

M. Chatterton: Puis-je poser une question au député?

M. Gray: Je répondrai volontiers aux questions lorsque j'aurai terminé; je n'ai pas l'habitude de parler très longtemps. Si j'ai suffisamment de temps, je répondrai volontiers aux questions de mon honorable ami et d'autres collègues.